

Charpenterie

Initiation à la construction de bâtiments

Ministère de l'Éducation
Direction des services pédagogiques

(Version septembre 2004)

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
CADRE THÉORIQUE	7
1. Orientations du système scolaire	7
1.1 Mission de l'éducation	7
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation	8
2. Composantes pédagogiques	10
2.1 Principes directeurs	10
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	11
2.3 Modèle pédagogique	18
3. Orientations du programme	26
3.1 Présentation de la discipline	26
3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux.....	27
PLAN D'ÉTUDES	30
GLOSSAIRE	36
BIBLIOGRAPHIE.....	40

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 et 2*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : *Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.*

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont **l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.**

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;

5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de par la pertinence des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre **l'interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** et la **transdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les **rythmes** et les **styles** d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.

9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie*** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre **la valeur des études postsecondaires** qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. **L'évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un **résultat d'apprentissage transdisciplinaire** est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

* Plus que la lecture, la **littératie** est l'aptitude à comprendre et à utiliser de l'information orale, écrite, visuelle ou sonore dans toutes les situations de la vie courante.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité; ➤ utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires; ➤ prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur; ➤ poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières; ➤ comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer ses pensées avec plus de nuances, défendre ses opinions et justifier ses points de vue avec clarté; ➤ utiliser le langage approprié à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension; ➤ interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes; ➤ démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières; ➤ transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base; ➤ utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation; ➤ commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base; ➤ utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques <i>et la position de base associée à la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image; ➤ commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC; ➤ utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome <i>et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos; ➤ utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC; ➤ utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome <i>et efficace et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier</i>; naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo; ➤ utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles; ➤ reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution; ➤ comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.); ➤ reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives; ➤ faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci; ➤ expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives; ➤ démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels; ➤ développer des habitudes de vie saines et actives; ➤ élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre; ➤ valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives; ➤ évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ découvrir les produits culturels francophones de son entourage; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat; ➤ prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale; ➤ apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat; ➤ prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices : ➤ apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'oral et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs; ➤ faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">➤ utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">➤ utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">➤ faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">➤ développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 *L'enseignement*

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, behavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de

faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 *L'évaluation des apprentissages*

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir une intervention régulatrice qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la Politique provinciale d'évaluation des apprentissages.

1. L'évaluation formative : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- i. L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- ii. L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- iii. L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- iv. L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (voir Annexe 1)

Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage ▪ informer l'élève de sa progression ▪ objectivation cognitive ▪ objectivation métacognitive ▪ réguler l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études ▪ informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme ▪ des stratégies ▪ des démarches ▪ des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avant l'enseignement comme diagnostic ▪ pendant l'apprentissage ▪ après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à la fin d'une étape ▪ à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches
MESURE (Qui?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

La charpenterie existe depuis des siècles. L'humain a d'abord travaillé avec de grosses pièces de bois afin de concevoir et construire, par exemple des bâtiments et des bateaux pour répondre à ses besoins. Il a ainsi développé une expertise dans l'assemblage à joint et à goujon. La construction est devenue ensuite plus complexe. On n'a qu'à penser aux grosses maisons de style victorien. L'humain a continué à bâtir avec du gros bois d'œuvre tout en développant de nouvelles méthodes d'assemblage, de nouveaux matériaux standardisés et de nouvelles technologies.

C'est à la suite de la révolution industrielle au début du vingtième siècle que les moulins à scie préparent du bois de dimensions standardisées et, en même temps, introduisent la fabrication de panneaux de contreplaqué également de dimensions standardisées. Aujourd'hui, il est important de posséder une connaissance approfondie des outillages, des matériaux et de la conception des bâtiments car les constructions sont de plus en plus complexes et les défis plus grands au niveau des codes et des lois associés à la charpenterie.

Le domaine de la charpenterie nécessite de la formation afin d'accomplir certaines tâches en construction et dans des industries connexes telles que la plomberie, l'opération de machinerie lourde, etc. Une formation postsecondaire dans ce domaine est donc maintenant devenue essentielle.

Dès le début, l'élève doit saisir la réalité du domaine en participant à diverses tâches et projets associés à la charpenterie. Il doit utiliser ses connaissances et compétences en mathématiques afin de pouvoir estimer, calculer et mesurer de façon appropriée les matériaux et les coûts associés à divers projets de construction. Une bonne compréhension des esquisses l'aidera à visualiser un projet avant même de le réaliser. Il pourra par la suite choisir les outils, les

matériaux et les attaches appropriés pour accomplir les tâches associées au travail de charpenterie.

Il sera essentiel de posséder une variété d'habiletés pratiques afin de pouvoir accomplir avec efficacité les différentes tâches et les différents projets associés à la charpenterie. Des projets en atelier assureront une composante essentielle à la formation pratique de l'élève. Par la suite, l'élève sera en mesure de faire des choix éclairés dans la poursuite de ses études postsecondaires.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Savoir

Le contenu de ce programme d'études est érigé de façon à ce que l'apprenant soit en mesure de connaître divers outillages, matériaux et attaches, de comprendre des esquisses, de connaître des méthodes de travail sécuritaires et de se familiariser avec différentes méthodes de construction des bâtiments. L'industrie de la construction, comme tous les autres secteurs de l'économie, prend de nouvelles orientations et connaît des changements rapides qui découlent des progrès technologiques. L'apparition de méthodes et de matériaux novateurs est devenue courante et doit faire partie du bagage de connaissances de l'élève. Une personne qui désire travailler dans le domaine de la charpenterie doit se tenir à jour au niveau des nouvelles technologies et techniques qui sont en perpétuel changement.

Savoir-faire

Le domaine de la charpenterie exige la compréhension et l'analyse de diverses techniques de construction afin d'assurer un travail de qualité, peu importe le projet. Une personne qui œuvre dans le domaine de la charpenterie doit comprendre les dessins d'architecture et les codes de construction. Elle doit être en mesure d'utiliser différents outils à main et à moteur pour travailler le bois, le plastique, le métal et autres types de matériaux de construction qui lui permettront de construire et de réparer divers types de bâtiments. Un environnement propice à l'apprentissage favorisera le développement des habiletés chez l'élève pour exécuter diverses tâches associées à la charpenterie. Il pourra également réaliser des projets selon des esquisses ou des plans et faire un bon choix de matériaux, d'attaches ou de fixateurs. L'habileté d'utilisation des outils à

main, des outils électriques portatifs ou fixes, d'esquisser des dessins, d'appliquer les mesures de sécurité, d'employer divers matériaux et attaches et de reconnaître divers types de construction des bâtiments, sont tous des critères essentiels à la poursuite d'une formation postsecondaire et d'une carrière dans le domaine de la construction

Savoir-être

Il est reconnu qu'une attitude et des méthodes de travail sécuritaires sont essentielles pour créer un environnement de travail sain et diminuer les risques de danger et d'accident. Avec les connaissances et les habiletés acquises, l'élève sera en mesure d'avoir un esprit critique, de faire un choix judicieux d'outils en plus de pouvoir les utiliser et les entretenir de façon efficace et responsable.

L'efficacité énergétique, qui n'a pas été une tendance dans le passé, est maintenant un élément continu incorporé à la science du bâtiment ou aux bâtiments en tant que système. Aujourd'hui la conservation de l'énergie, le recyclage de matériaux, le respect de l'environnement sont des objectifs omniprésents en charpenterie. Il est clair que le travail associé à la charpenterie combine non seulement les méthodes traditionnelles de construction, mais aussi les nouvelles aptitudes et méthodes de construction responsables qui découlent des innovations technologiques. L'écologie, la rentabilité et la réduction des déchets sont des éléments de l'établissement de nouvelles méthodes de construction dans l'industrie. C'est pourquoi, il sera essentiel que l'élève puisse analyser les différentes composantes d'un projet et soit en mesure d'évaluer les quantités requises afin d'utiliser judicieusement les différentes ressources associées aux projets et démontrer ainsi un sens des responsabilités sociales et environnementales.

Les résultats d'apprentissage généraux

Les apprentissages en charpenterie se font par l'entremise de projets de construction pratiques et signifiants qui permettent à l'élève d'appliquer ses connaissances et de développer ses habiletés. Les différents projets de construction doivent également permettre à l'élève d'atteindre les résultats d'apprentissage du programme d'études « *Initiation à la charpenterie* ».

L'élève doit pouvoir :

Résultats d'apprentissage généraux

connaître et explorer **la charpenterie** ainsi que **des carrières et des occasions d'études postsecondaires associées** à la charpenterie ;

utiliser l'équipement de façon sécuritaire et efficace en démontrant **un sens des responsabilités** personnelles, sociales et environnementales ;

comprendre et appliquer de façon appropriée différents **processus et procédés de base** associés aux esquisses et aux dessins ;

choisir et utiliser de façon appropriée différents **outils** associés à la charpenterie ;

choisir et utiliser de façon appropriée différents **matériaux** employés en construction ;

reconnaître et analyser **divers types de construction** en y reconnaissant les divers processus et procédés impliqués.

PLAN D'ÉTUDES

(1)	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir connaître et explorer la charpenterie ainsi que des carrières et des occasions d'études postsecondaires associées à la charpenterie.</p>
-------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques	Contenu d'apprentissage
<p><i>L'élève doit pouvoir :</i></p> <p>1.1 découvrir l'origine, l'historique et l'évolution de la charpenterie;</p> <p>1.2 définir et décrire le métier de charpentier et son rôle dans la société;</p> <p>1.3 connaître différentes occasions de formation postsecondaire associée à la charpenterie;</p> <p>1.4 analyser et décrire l'influence de l'évolution technologique sur les carrières et la formation en charpenterie.</p>	<p>Analyse nationale de profession (ANP) Contenu de l'analyse nationale Comité des provinces Tâches du charpentier selon l'analyse nationale</p> <p>Programme postsecondaire CCNB, U de M et autres Cours au programme Crédits Certificat Examens</p> <p>Lois et règlements de l'apprentissage associés au métier de charpentier Provincial Interprovincial</p> <p>Durée de l'apprentissage Heures requises (travail pratique) Nombre de blocs (blocs 1-2-3-4) et durée Examen des blocs et note de passage Certificat d'apprentissage</p> <p>Certification Examen interprovincial Exigences Note de passage</p>

(2)	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir utiliser l'équipement de façon sécuritaire et efficace en démontrant un sens des responsabilités personnelles, sociales et environnementales.</p>
--------------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage
<p>2.1 connaître et appliquer les mesures et pratiques associées à la sécurité sur les lieux de travail;</p> <p>2.2 connaître les responsabilités de l'employé et satisfaire aux exigences de l'employeur selon les lois associées à la sécurité;</p> <p>2.3 comprendre les différents risques d'accidents associés à l'utilisation non appropriée et non sécuritaire de divers outils, procédés et produits en charpenterie;</p> <p>2.4 utiliser et entretenir l'équipement de protection personnelle et les dispositifs antichute.</p>	<p>Aperçu de la loi</p> <p>Sécurité sur les chantiers Garder les lieux propres Entreposer les matériaux Sécuriser les lieux de travail</p> <p>Équipement de protection individuelle Protection auditive Protection oculaire Protection des voies respiratoires Protection des pieds Protection des mains Protection de la tête</p> <p>Dispositif antichute Ceintures Harnais Cordes d'assurances Absorbeur Points d'attaches / ancrage</p>

(3)	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir comprendre et appliquer de façon appropriée différents processus et procédés de base associés aux esquisses et aux dessins.</p>
--------------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage
<p>3.1 interpréter et esquisser les lignes conventionnelles;</p> <p>3.2 interpréter et esquisser les projections octogonales;</p> <p>3.3 interpréter et esquisser les dessins figuratifs;</p> <p>3.4 interpréter et esquisser les vues en coupes;</p> <p>3.5 interpréter et utiliser les échelles;</p> <p>3.6 interpréter et esquisser un croquis.</p>	<p>Esquisse But Oblique Isométrique</p> <p>Dessin figuratif Introduction Plans perspectifs</p> <p>Les lignes Médiane Cachée Cote Rappel Objet Courte</p> <p>Faire une esquisse Outils et techniques d'esquisse</p> <p>Les vues Face Droite Gauche Plan Dessous Arrière</p>

(4)	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir choisir et utiliser de façon appropriée différents outils associés à la charpenterie.</p>
--------------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage
<p>4.1 comprendre la fonction de différents outils à main, outils électriques portatifs et outils fixes;</p> <p>4.2 choisir et utiliser de façon appropriée différents outils à main et électriques;</p> <p>4.3 comprendre la fonction de certains dispositifs d'assemblage et attaches sur des matériaux couramment utilisés dans l'industrie;</p> <p>4.4 choisir et utiliser de façon appropriée certains dispositifs d'assemblage et attache sur des matériaux couramment utilisés dans l'industrie.</p>	<p>Outils à main Outils à mesurer Outils de traçage Outils de fixation Outils coupants Outils de perçage Outils de vérification Outils de démolition Outils divers Rabots Scie manuelle Serres</p> <p>Outils mécanisés portatifs Cloueuse et agrafeuse électriques Cloueuse et agrafeuse pneumatiques Perceuse électrique portative Perceuse à percussion et marteau rotatif Ponceuse orbitale Raboteuse électrique Scie circulaire Scie sauteuse Scie alternative Tournevis électrique Toupie</p> <p>Outils mécanisés fixes Dégauchisseuse Foreuse sur colonne Raboteuse d'épaisseur Scie circulaire (banc de scie) Scie radiale Scie à ruban Scie sauteuse Scie à onglets Toupie (façonneuse) Tour à bois</p> <p>Divers types d'attaches et dispositifs d'assemblage Ancrages Agrafes Adhésifs Boulons et écrous Clous Quincaillerie Vis Autres attaches et fixateurs...</p>

(5)	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir choisir et utiliser de façon appropriée différents matériaux employés en construction.</p>
--------------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage
<p>5.1 communiquer en utilisant le vocabulaire approprié associé aux termes de charpenterie;</p> <p>5.2 identifier et classier différents produits dérivés du bois;</p> <p>5.3 reconnaître différentes sortes de bois et leurs caractéristiques;</p> <p>5.4 reconnaître et utiliser de façon appropriée différents types de produits en métal et en plastique utilisés dans l'industrie de la construction;</p> <p>5.5 reconnaître et utiliser de façon appropriée différents types de produits en composites utilisés dans l'industrie.</p>	<p>Sortes de bois et caractéristiques Structure du bois Espèces / classement Bois de construction Aubier Bois de cœur Anneaux de croissance Grain Défauts du bois Densité Teneur en eau</p> <p>Produits du bois Panneaux de contreplaqué Panneaux de particules Panneaux d'aggloméré Panneaux de fibres Panneaux OSB</p> <p>Produits en métal Attaches Bardages Connecteurs Éléments de structures Portes et fenêtres Renforcements Solin «Soffite»</p> <p>Produits en plastique Gouttières Garnitures (moules, etc.) Ouvrage de menuiserie Parement Plastique recyclé</p> <p>Produits en composite Carreaux à plafond Produits de gypse Produits en asphalte Produits en fibrociment Stratifiés</p> <p>Composantes d'une maison typique Béton Bois de construction Isolants Matériaux de revêtement intérieur Revêtement intermédiaire Fenêtres et portes Parement extérieur Matériaux à couverture Ventilation, plomberie, électricité</p>

(6)	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir reconnaître et analyser divers types de construction en y reconnaissant les divers processus et procédés impliqués.</p>
--------------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage
<p>6.1 décrire certaines exigences et certains critères de construction en charpenterie;</p> <p>6.2 décrire les composantes d'un bâtiment ou d'une maison typique;</p> <p>6.3 définir les caractéristiques d'une maison efficace au point de vue énergétique.</p>	<p>Étapes de conception d'une maison Code national du bâtiment</p> <p>Étapes de construction d'une maison Excavation Fondation Ossature Finition extérieure Finition intérieure</p> <p>Composantes d'une maison R-2000 Isolant Pare-air Pare-vapeur Ventilation Portes et fenêtres</p>

GLOSSAIRE

Analyse nationale de profession (ANP)

Document qui énumère les blocs, les tâches et les sous-tâches effectuées par les travailleurs d'une profession ou d'un métier désigné dans chaque province ou territoire canadien.

Attache

Ce qui retient par un lien quelconque, objet servant à attacher. (agrafe, corde, clou, vis, colle)

Bardeau

Élément à toiture relativement mince et petit, posé en rang de recouvrement comme parement du toit ou des murs d'un bâtiment.

Chevêtres

Pièces de bois parallèles au mur et perpendiculaires aux solives boiteuses qui s'y assemblent, faisant partie de la trémie laissée dans un plancher pour laisser passer un puits d'escalier, d'ascenseur, une cheminée, etc.

Chevron

Pièce de charpente s'installant en série sous un toit, habituellement d'épaisseur nominale de 2 pouces, faite pour appuyer les charges de toit mais non le fini de plafond.

Concevoir

Créer par la réflexion, par la mise en œuvre des idées - former, imaginer, inventer.

Contreplaqué

Des feuilles ou panneaux de bois constitués de trois épaisseurs ou plus, assemblés avec une colle et en plaçant le grain des plis adjacents perpendiculairement l'un à l'autre.

Corniche

Saillie horizontale à la partie supérieure d'un mur ou d'une colonne.

Design

Le design est une méthode de résolution de problème. C'est une activité créatrice. Celle-ci consiste à élaborer un projet ou une partie des éléments le constituant. Le design n'est pas le fruit du hasard. À partir de besoins exprimés, il utilise des moyens existants et des possibilités technologiques dans le but de créer des produits ou un service.

Esquisse

Première forme d'un dessin, plan sommaire, notes indiquant l'essentiel d'un travail.

Esquisser

Représenter, faire en esquisse

Ferme

Charpenterie de construction composée d'une série de membrures assemblées et disposées de manière à ce que les charges externes appliquées aux joints ne causent de contrainte directe que dans les membrures.

Goujon

Cheville en bois ou métallique placée aux joints pour raidir les joints ou les angles.

Joint

Raccordement, jonction de pièces de charpente.

Lisse

Pièce de charpente, membre horizontal auquel l'extrémité des poteaux est fixée.

Matériaux

Matière servant à la fabrication.

Substance, matière destinée à être mise en œuvre.

Matière d'origine naturelle ou artificielle entrant dans la construction d'un bâtiment, d'un véhicule, etc.

Nature

Ensemble des caractères, des propriétés qui définissent un être, une chose concrète ou abstraite, généralement considérés comme constituant un genre.

Objet

Toute chose concrète, perceptible par la vue, le toucher.

Chose solide considérée comme un tout, fabriquée par l'homme et destinée à un certain usage.

Parement

Tout matériau couvrant un mur extérieur.

Pignon

Partie supérieure d'un mur terminé en pointe et comprise entre l'horizontale reliant l'avant-toit des deux versants et les deux versants eux-mêmes.

Procédé

Méthode d'exécution, manière d'agir. Méthode employée pour parvenir à un certain résultat.

Processus

Enchaînement ordonné dans le temps de faits ou de phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à un résultat déterminé; marche, développement.

Suite continue d'opérations constituant la manière de fabriquer, de faire quelque chose; procédé technique. Processus de fabrication.

Solive

Pièce horizontale de charpente employée en conjonction avec d'autres pour constituer un plancher, un plafond ou un toit plat.

Solin

Dérive dans la continuité du toit ou d'un mur dans un angle formé avec un autre plan pour empêcher l'eau de s'écouler par la tranchée.

Système de ferme

Assemblage d'un toit avec des composantes en bois préfabriqué (ferme).

Système

Un système est un tout fonctionnel remplissant une fonction (ou un groupe de fonctions) bien déterminée. Un système peut être circonscrit physiquement, comme dans le cas d'un magnétoscope par exemple, ou étalé un peu partout, comme dans le cas du système de chauffage électrique d'une résidence ou du réseau téléphonique planétaire. Le système est caractérisé par une fonction précise. Le système de chauffage sert à maintenir une température constante en hiver, le réseau téléphonique sert à communiquer la voix et les données, le maïs à produire des grains, le magnétoscope à lire et à enregistrer des cassettes et à syntoniser des postes de télévision, le système d'alarme à détecter les intrusions. Oui, le maïs est un produit de la technologie, car les variétés dont nous disposons actuellement ont été produites par l'homme, à la suite de nombreux croisements génétiques. Il en est de même pour les poules et pour la plupart des fleurs vendues par les fleuristes : ce sont des produits des biotechnologies.

Un système est normalement composé de sous-systèmes, qui sont eux-mêmes des systèmes, mais à un niveau inférieur, et c'est l'interaction de ces sous-systèmes qui en assure le fonctionnement. (Réf.: *C.Brassard, J. Levasseur et A. Métioui, 1996*)

Technique

Qui a trait à la pratique, au savoir-faire dans une activité, une discipline. Qui concerne les applications de la connaissance scientifique.

Technologie

La technologie est souvent définie comme étant le résultat de l'activité humaine. Elle est l'utilisation créative des ressources et l'application innovatrice des connaissances en vue de créer des produits ou des processus pour résoudre des problèmes et répondre à un besoin ou à un désir.

BIBLIOGRAPHIE

Code national du bâtiment 1995, CNRC, ISBN 0-660-95412-5.

CANNON, Keneth P. et Frederick G. HATLEY. *Technologie de la construction de bâtiments*, McGraw -Hill Éditeurs, ISBN -0-07548535 4.

Initiation au dessin industriel, McGraw -Hill Éditeurs, ISBN 0-070827710.

Loi sur la santé et sécurité au travail – Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *Norme interprovinciale de programme d'études des tâches communes, Charpentier/Charpentière*, mars 2001.

CCNB – EDMUNDSTON. *Programme d'études – Charpenterie préemploi.*

Construction de maison à ossature de bois, ISBN– 0-660-95577-6 SCHL-CMHC.

Glossaire des termes d'habitation, Canada, ISBN 0-660-95412-5, SCHL-CMHC.

Pages Web

<http://www.gnb.ca/ted-fde/apprentissage/index.htm>

<http://www.nbcc.nb.ca/>